



Représentativité syndicale 2021 : SUD se développe dans les secteurs industriels

Fin mai 2021, les résultats mesurant la représentativité des organisations syndicales sont tombés. Valable durant le prochain cycle électoral, l'audience des syndicats est constituée par les scores des syndicats aux élections CSE (à 90%) et aux élections des très petites entreprises dépourvues de CSE, les TPE (10%).

Si les résultats électoraux constituent une indication de notre influence et ne représentent pas une finalité en tant que telle, ils permettent à la fois de mesurer notre présence dans les entreprises, les secteurs /branches et leurs conventions collectives. Notre syndicalisme ne peut pas se fonder uniquement sur la représentativité, qui rappelons-le fixe à 10% le résultat dans les entreprises pour être représentatif et 8% dans les branches pour y siéger ; pour autant ce sont autant de moyens supplémentaires pour œuvrer à notre développement. Grâce à ces scores du secteur privé, l'Union syndicale Solidaires continuera par exemple de percevoir les fonds non négligeables en regard de ses ressources dans leur globalité.

Surtout, ces résultats viennent rappeler la nécessité de renforcer SUD, notamment dans les secteurs industriels, en rejoignant les syndicats déjà constitués et en créant de nouvelles sections là où ne sommes pas implantés. En défendant un syndicalisme de terrain, pragmatique, indépendant, combatif et de transformation de la société, le rapport de force se construit grâce à de nouvelles adhésions.

Ces élections n'ont pourtant pas été de tout repos, avec des syndicats qui ont fait au mieux dans un contexte de suppressions d'emplois, de fermeture d'usines, de crise sanitaire, de démagogie syndicale de la part de certains syndicats pro-patronaux, le développement du vote électronique que nous combattons ou encore la mise en place des CSE. Nous avons d'ailleurs en 2018 formé la quasi-totalité de nos équipes sur la mise en place de cette nouvelle instance en redoublant de moyens et d'énergie pour préparer les élections professionnelles.

Avec plus de 39000 voix aux élections pour les secteurs industriels - sans compter les entreprises dépourvues de conventions ou sous-traitance - (soit plus de 20% du score total de l'Union syndicale SUD-Solidaires), les syndicats SUD continuent de se développer. Pas encore suffisamment pour construire la grève générale et imposer le partage des richesses et du temps de travail via des embauches, mais en gagnant de nouvelles bases. Nous gagnons notre représentativité dans la convention collective du caoutchouc grâce aux syndicats SUD industrie et SUD Chimie (devant FO, représentatif, et loin devant la CFTC et l'UNSA, non représentatifs) et marquons des points dans de nombreux secteurs et conventions collectives.

C'est donc bien par un travail quotidien, une animation et une coordination des secteurs, une organisation solide et structurée avec des moyens pour soutenir les luttes et défendre le droit du personnel que nous nous développons. Il est donc urgent de renforcer les syndicats SUD dans les secteurs industriels pour la reconquête industrielle et sociale.

Plus globalement dans le secteur privé, la présence de SUD-Solidaires est devenue incontournable ; ne comptons que sur nous-mêmes, en tant que salariés pour nous organiser et rejoindre un outil syndical de combat et démocratique, SUD !